

Résolution présentée par la délégation de Brunei Darussalam

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	Création d'une monnaie mondiale basée sur les ressources naturelles et des monnaies de pays émergents

L'Assemblée Générale,

Préoccupée	par la dépendance mondiale envers une seule devise dominante, le dollar américain, et les déséquilibres qu'elle engendre dans les échanges énergétiques,
Consciente	de l'impact des fluctuations monétaires et des tensions géopolitiques sur la stabilité des marchés mondiaux,
Reconnaissant	la nécessité de renforcer la coopération entre pays producteurs et consommateurs d'énergie afin d'assurer un ordre économique multipolaire et équitable,
Exprimant	sa préoccupation face à la politisation croissante des marchés énergétiques mondiaux et à l'utilisation des ressources naturelles comme instrument de pression dans des conflits internationaux, notamment au Moyen-Orient,
Décide	de créer nouvelle monnaie internationale, l'AURA, (Asian Unified Reserve Asset) destinée à faciliter les échanges commerciaux et énergétiques entre États sur une base équitable et transparente, - que cette monnaie sera indexée sur un panier de devises issues des économies émergentes, entre autres les BRICS, ainsi que sur la valeur de l'or, afin de garantir sa stabilité et son indépendance, - d'encourager la mise en place d'un mécanisme multilatéral de compensation, permettant aux pays participants de régler leurs transactions sans recourir à une seule devise, - d'encourager les États Membres à réduire leur dépendance vis-à-vis des États se servant de leur devise pour contrôler le marché des matières premières, en n'acceptant d'échanger qu'avec les pays possédant un minimum de 40% de leurs dettes en AURA (Asian Unified Reserve Asset).

Le texte français fait foi